



Meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs

Catégorie de la pratique: méthode pédagogique innovante

Type de pratique: meilleure pratique

Pays: Espagne

Avril 2014

Intitulé de la pratique	Apprentissage en ligne combiné
<i>Principales caractéristiques</i>	<p>En Espagne, depuis 2004, l'École espagnole de la magistrature organise des cours de formation continue sur des domaines spécifiques du droit européen en utilisant l'outil de l'«apprentissage en ligne combiné», notamment avec le soutien de subventions de l'Union européenne. Ces cours comportent deux phases différentes: la première phase est organisée dans le cadre d'un programme en ligne qui dure huit semaines. Tous les participants qui réussissent cette première phase ont le droit d'accéder à la seconde phase, qui consiste en deux jours de face-à-face à l'École de la magistrature. Chaque module en ligne contient une présentation pratique du sujet et tous les documents qui y sont liés. Il est également possible de participer à un forum pour débattre des questions pratiques ou théoriques. Enfin, les participants sont tenus de faire des exercices de manière individuelle et en groupe.</p> <p>Les objectifs de ce système sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ créer du matériel d'apprentissage qui peut être amélioré chaque année sur la base des résultats de l'interaction entre le personnel (les tuteurs) et les participants;▪ permettre à chaque participant de gérer comme il l'entend le temps nécessaire pour l'apprentissage;▪ permettre la réorganisation et l'utilisation de ce matériel, dans le cadre de la formation initiale et de la formation continue;▪ gérer des groupes de grande et petite taille;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ instaurer des dialogues publics et privés entre le personnel et les participants; ▪ établir une structure souple capable de s'adapter à différentes situations et différentes personnes.
<p><i>Coordonnées de l'institution</i></p>	<p>École espagnole de la magistrature <i>Escuela Judicial Española</i> Carretera de Vallvidrera, 43-45 08017 Barcelone Espagne Téléphone: + 34 93 4067300 Fax: + 34 93 406 91 64 Courriel: escuela.judicial@cgpj.es Site internet: http://www.poderjudicial.es/cgpj</p>
<p><i>Autres commentaires</i></p>	<p>La préparation de cette MEILLEURE PRATIQUE, ainsi que la traduction du matériel pour les cours proposés en plusieurs langues, peuvent entraîner des dépenses importantes.</p> <p>Néanmoins, étant donné que la majorité du matériel produit peut être utilisé les années suivantes, le coût initial peut être considéré comme un bon investissement.</p> <p>Cette méthode exige uniquement la disponibilité d'outils informatiques très basiques, que chaque juge ou procureur européen devrait maîtriser. Elle permet à des personnes de différents pays de participer, ce qui enrichit l'expérience de formation. Elle offre un contenu très spécialisé et détaillé, ce qui est plus difficile dans le cadre d'une activité de formation de face-à-face conventionnelle.</p> <p>Cette méthode a été une réussite jusqu'à présent, puisqu'elle combine l'apprentissage en ligne et les face-à-face. Cette dernière activité permet d'approfondir certains sujets, ainsi que de répondre aux questions et, surtout, de partager des expériences personnelles.</p> <p>À l'heure actuelle, de nombreux juges et procureurs de différents États membres de l'Union européenne participent aux programmes espagnols en ligne consacrés au droit européen.</p>

Source: *Projet pilote – Formation judiciaire européenne: «Lot 1 – Étude sur les meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs»*, réalisée par le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)